Solidaires finances

Avignon, le 28 juin 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDAS DU 28 JUIN 2023

Monsieur le Président,

Dans un contexte de forte inflation, en parallèle à la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minimas sociaux et des bourses d'études, l'action sociale, quel que soit son niveau, doit pouvoir réellement répondre aux besoins des personnels, qu'ils soient actifs ou retraités. Cela commence par entendre et prendre en compte les revendications portées par les représentants des agents car ce sont leur voix que nous portons !

Les représentants en CDAS que nous sommes exigent :
- que le CDAS joue pleinement le rôle qui lui est dévolu, c'est-à-dire l'instance politique qui décide, organise et gère l'action sociale du département,
- que les groupes de travail permettent une réelle évolution entre l'état du dossier avant et après la réunion, ce qui signifie que les représentants des agents doivent être non seulement écoutés mais entendus !

La restauration collective et le logement, pour ne citer que ces points, sont des aspects essentiels de la vie des agents du ministère. Il est intolérable que des agents ne puissent pas se loger convenablement, notamment dans des métropoles à forte tension, pour des questions de budget et/ou de disponibilités de logements sociaux.

Il est intolérable que des agents ne puissent accéder à une offre de restauration collective, équilibrée et à des tarifs sociaux, sur l'ensemble du territoire, alors que nombre d'entre eux ne peuvent assumer financièrement qu'un seul repas complet par jour.
En conséquence, la restauration collective doit faire l'objet d'un nouveau cycle de discussions. Celui-ci doit être enfin lancé au plus tôt, et non pas en fin d'année. Il s'agit d'un sujet à traiter urgemment!
Nous exigeons que la valeur faciale du titre-restaurant soit revalorisée.

S'agissant des dernières élections professionnelles de décembre 2022, les délégations des représentants des personnels dans les CDAS ont été renouvelées. Habituellement, vous prévoyez une formation pour les nouveaux membres du CDAS. les Fédérations des Finances demandent que celle-ci soit dispensée le plus rapidement possible à tous les

membres, qu'ils soient anciens et nouveaux, et que le support ne comporte pas que les prestations et les associations mais également qu'elle aborde le fonctionnement d'un CDAS, l'utilisation des crédits d'action locale et le nouvel organigramme régional.

Nous voulons également des précisions sur la vente des résidences EPAF et le montant du reversement pour le budget de l'action sociale, afin de discuter de l'utilisation de ces fonds et de son impact éventuel sur les CAL (Crédit d'Action Locale) des CDAS. La réforme du réseau, que nous avons condamnée, n'apporte aucun plus aux agents du ministère et dégrade les conditions de travail des personnels des délégations. Nous attendons des réponses urgentes sur ces sujets.

L'action sociale ministérielle est indispensable pour les agents du ministère. Nous voulons que l'instance qu'est le CDAS les entende enfin. Pour Solidaires Finances, cela commence par une véritable écoute et une prise en compte des revendications de leurs représentants.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation de l'action sociale pour notre département de Vaucluse, nous tenons à apporter les éléments suivants.

Tout d'abord, nous souhaitons de manière officielle la bienvenue à Stéphanie Herodet, nouvelle déléguée à l'action sociale qui a pris son poste le 1er février de cette année.

Ensuite, nous trouvons anormal que le 1er CDAS de l'année se tienne le 28 juin, alors que le règlement intérieur, toujours en vigueur, en prévoit au moins 3 : nous savons bien que cet état de fait n'est pas de la responsabilité de la nouvelle déléguée mais bien de vous en tant que Président de cette instance.

Par ailleurs, vous nous convoquez un mercredi en 1ère convocation, sans aucune concertation préalable et en nous mettant devant le fait accompli : si nous siégeons donc aujourd'hui, c'est en toute responsabilité et surtout dans le but de mettre en route le programme de l'action sociale départementale, notamment le Crédit d'actions locales, afin de ne pas pénaliser l'ensemble des bénéficiaires.

Il est clair que cette façon de procéder de votre part en convoquant ce CDAS un mercredi, faisant fi de vos engagements antérieurs sur la question des instances le mercredi est pour nous une énième provocation et un manque de respect évident de votre part surtout envers les collègues siégeant à cette instance en temps partiel le mercredi et pire, en vous justifiant uniquement à cause de vos contraintes de calendrier personnelles et uniquement les vôtres.

Par conséquent, nous vous demandons que les personnes en temps partiel le mercredi et siégeant ce jour soient rémunérées au regard des contraintes que vous leur imposez.

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, nous souhaitons dans cette liminaire mettre en avant 2 vœux : la réservation des logements sociaux, et la réservation des places en crèche. Ces 2 axes ont été perdus de vue depuis quelques années alors que

des agents stagiaires ou en 1ère affectation arrivent régulièrement dans le Vaucluse.

Nous souhaiterions également qu'une communication régulière et plus large sur l'éventail des actions menées et possibles dans le cadre de l'action sociale soit diffusée auprès de l'ensemble des agents du Ministère dans notre département.

L'action sociale œuvre pour le quotidien des agents : ce n'est pas la baisse inexorable du budget alloué au Crédit d'actions locales (24 532 € en 2023 contre 25 613 € en 2022) qui permettra de mener au mieux l'ensemble des actions.

Attaquer l'action sociale, c'est attaquer le patrimoine des personnels du MEFSIN.

L'action sociale ministérielle de proximité pour tous, construite au fil des ans avec tout le poids des organisations syndicales, subit, comme tous les services de nos administrations, le rouleau compresseur des réformes et des suppressions d'emplois.

Solidaires Finances s'oppose aux réformes qui ne peuvent que dégrader le service rendu aux agents.

L'action sociale ministérielle, fruit de luttes portées par les agents, est aujourd'hui l'objet de multiples convoitises.

Solidaires Finances continuera à mener la lutte pour la conserver et la faire progresser !

L'action sociale n'est pas un luxe, c'est une nécessité !